

Revue de la Coalition ontarienne de formation des adultes

# CONTACT-ALPHA

Le cadre du CLAO

---

Politique d'aménagement  
linguistique

---

Passeport-compétence de  
l'Ontario

---

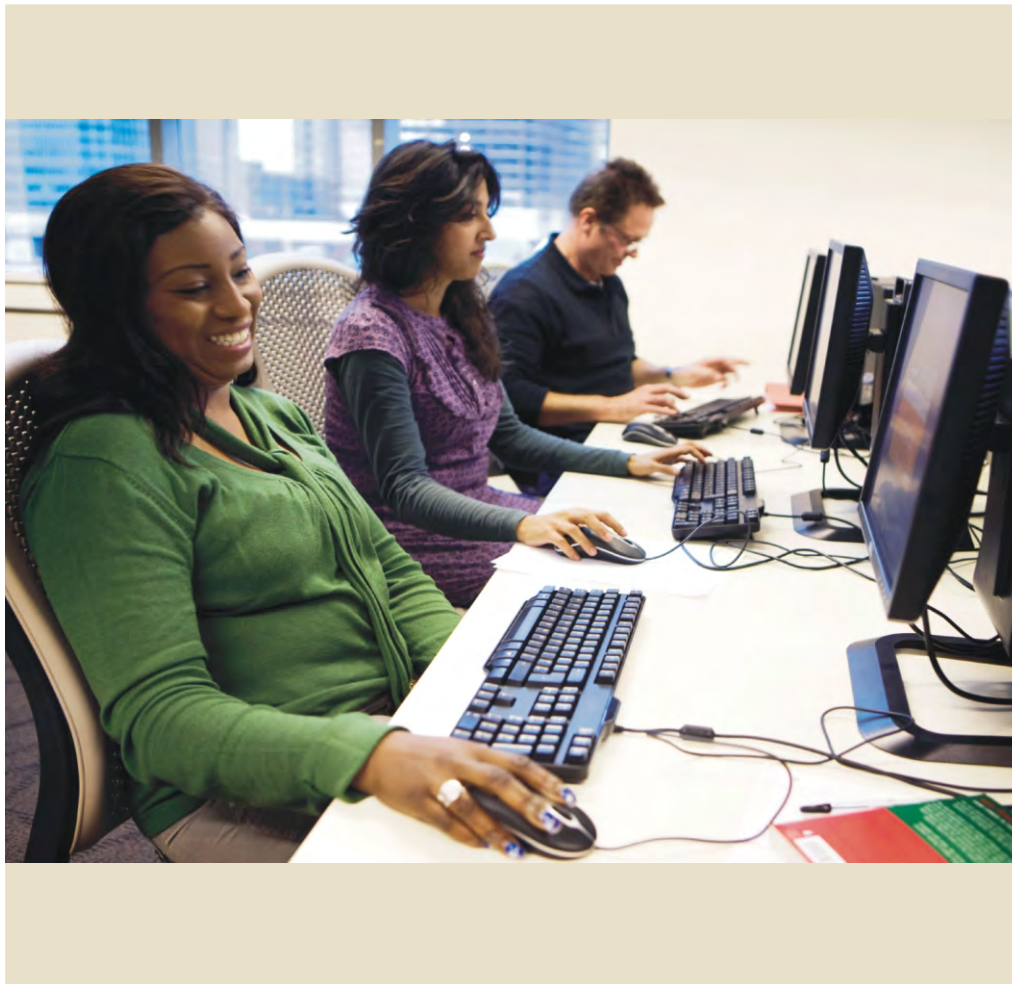
Le rôle du président ou  
de la présidente du c.a.

---

Retour sur le forum

---

Formation à distance



## Contact-Alpha, volume 13, numéro 2, automne 2011

**Contact-Alpha** est une revue publiée par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) trois fois l'an. Cette revue est aussi disponible en ligne : [www.coalition.ca](http://www.coalition.ca).

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

La COFA tient à remercier le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Elle souhaite aussi remercier et saluer ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce numéro, que ce soit par leurs idées, leur encouragement ou leur engagement envers la formation des adultes.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

#### Président

Renaud Saint-Cyr - Alpha-Toronto, Toronto

#### Vice-présidente

Nicole Dupuis - La Cité collégiale, Ottawa

#### Secrétaire-trésorier

Normand Savoie - ABC Communautaire, Welland

#### Présidente du comité des ressources humaines

Ruth Belliveau-Blain - Centre d'éducation des adultes/CSCDGR, New Liskeard

#### Administrateurs

Lilianne St-Martin - FormationPLUS, Chapleau

Louise Lalonde - Centre Moi j'apprends, Cornwall/Rockland/Ottawa

Louise La Rue - La Route du Savoie, Kingston

Charlotte Primeau - Collège Boréal, Sudbury

Pierre Casault - Centre de formation des adultes, Barrie

Françoise Cadieux - Centre À La P.A.G.E. Inc., Alexandria

### PRODUCTION

#### Rédactrice en chef

Suzanne Benoit

#### Collaborateurs

Personnel de la COFA

Membres de la COFA

#### Révision linguistique

Rachel Anne Normand, <http://revidaction.com>

#### Graphisme et mise en page

Nathalie Brunet-Deschamps

#### Impression

Ray-Tek Printing Inc.



Coalition ontarienne de  
formation des adultes  
(COFA)

235, chemin Montréal, bureau 201  
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada  
Téléphone : 613 842-5369  
Sans frais en Ontario : 1 877 464-0504  
Télécopieur : 613 842-5371  
Courriel : [info@coalition.ca](mailto:info@coalition.ca)  
[www.coalition.ca](http://www.coalition.ca)

# SOMMAIRE

Mot de la directrice . . . . .	3
Du nouveau à la COFA . . . . .	3
Se doter d'une image qui parle . . . . .	4
Le cadre du CLAO . . . . .	5
Sondage sur le cadre du CLAO . . . . .	5
Le Grand Déplacement - La déportation des Acadiens . . . . .	6
Histoire à succès . . . . .	6
La FCAF change de nom . . . . .	6
Note sur les résultats de l'OQRE . . . . .	7
Rapport 2010-2011 du Commissariat aux services en français . . . . .	7
Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française . . . . .	8
Êtes-vous prêts? . . . . .	8
Les Franco-Ontariens ont fêté . . . . .	8
Du nouveau personnel au Centre FORA . . . . .	9
Le français, la langue officielle . . . . .	9
La BD a-t-elle sa place en formation des adultes? . . . . .	10
Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) . . . . .	10
Infographies au service de la formation des adultes . . . . .	10
Une nouvelle plateforme d'échange pour les formateurs et les formatrices . . . . .	10
La gestion des ressources humaines . . . . .	11
Le rôle du président ou de la présidente du c.a. . . . .	11
Un retour sur le 12 <sup>e</sup> forum 2011 . . . . .	12
La naissance du drapeau canadien . . . . .	14
Le service de F@D est maintenant en ligne! . . . . .	15

## - SECTIONS DE CE NUMÉRO -

<b>IDÉES ET POSSIBILITÉS</b> . . . . .	4
Pratiques exemplaires ou initiative novatrice d'un membre de la COFA	
<b>UN PEU D'HISTOIRE</b> . . . . .	6
Un rappel d'une partie de l'histoire des francophones	
<b>RESSOURCES</b> . . . . .	10
Outils, meilleures pratiques et suggestions de matériel d'enseignement et d'apprentissage	
• Pour les formateurs et les formatrices . . . . .	10
• Pour les gestionnaires . . . . .	11
• Pour les membres du conseil d'administration . . . . .	11

## VISION

La COFA contribue à créer, avec ses membres, les conditions qui permettent aux adultes francophones de l'Ontario d'acquérir les compétences nécessaires pour atteindre leurs objectifs de formation et est reconnue comme chef de file auprès de tous les détenteurs d'intérêts.

## MISSION

La COFA représente, guide et appuie ses membres. Elle contribue au développement des savoirs en formation des adultes. Elle fait valoir l'importance de la formation des adultes en français en Ontario et la nécessité pour eux d'avoir accès à un choix complet de programmes. Avec ses membres, elle crée un contexte qui favorise la construction identitaire des francophones.

## Mot de la directrice



En préparant le mot de la directrice, je me suis rendu compte combien le visage de l'alphabétisation et de la formation de base a changé au cours des années. Cette édition du *Contact-Alpha* contient des articles qui reflètent ces changements.

Dans cette édition, on parle du cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario, du nouveau service de formation à distance pour les adultes de l'Ontario, d'un Réseau des formateurs et des formatrices en éducation et formation des adultes et d'une nouvelle politique d'aménagement linguistique pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française, toutes des initiatives structurantes pour nous.

La COFA a beaucoup à faire pour intégrer les nouvelles pratiques qui en sont issues et soutenir ses organismes membres pour qu'ils puissent en faire autant. C'est tout un défi pour les membres et pour nous. Je suis convaincue qu'ensemble nous y arriverons.

Nous commençons une nouvelle année pleine de projets, d'activités et de rencontres. Heureusement que nous pouvons compter les uns sur les autres pour obtenir les appuis nécessaires pour réussir. En effet, vous pouvez compter sur nous, à la COFA, et vous pouvez compter sur vos collègues. Au cours des années, j'ai été témoin de tellement de générosité de votre part. Merci beaucoup.

Bonne lecture!

Suzanne Benoit

## Du nouveau à la COFA



En août dernier, Khadiatou Tandiag, notre contrôleur de gestion a accepté un poste à la fonction publique du Québec. C'est avec regret que nous l'avons vue partir. Khadi est une personne consciencieuse, respectueuse, minutieuse... enfin, elle possède toutes les qualités se terminant par « euse »! Elle était un vrai atout pour notre organisme. Khadi a su transformer nos pratiques comptables pour améliorer nos systèmes; elle a revu toutes les politiques de l'organisme pour assurer que le personnel, le conseil d'administration et l'organisme soient protégés; elle a toujours été à l'affût d'idées et de pratiques nouvelles. Elle nous manque et nous manquera longtemps.

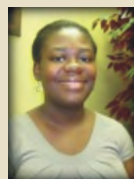
Bonne chance, chère Khadi



Pendant les prochains mois, Serge Leyan'Simbi prendra la relève. Serge a travaillé pour la COFA, à ce poste, pendant le congé de maternité de Khadi. Il est le président et le fondateur de l'entreprise SLS solutions comptables.

Nous nous considérons privilégiées de le compter parmi les membres de notre équipe.

Bienvenue Serge



La COFA a accepté de prendre en main le dossier de la formation à distance. Pour nous appuyer dans le travail de mise en œuvre de ce service, Kimberly (Kim) Jean-Pharuns a été embauchée.

Kim a travaillé pour l'agence PLAN internationale au Burkina Faso; elle a assumé les responsabilités d'animatrice et, plus tard, d'agente de projet international pour la Fédération de la Jeunesse franco-ontarienne. La COFA lui souhaite la bienvenue. Elle a déjà fait sa place dans l'équipe et sera un atout pour la COFA et la mise en œuvre du service de formation à distance pour adultes de l'Ontario.

Bienvenue Kim

# DÉES ET POSSIBILITÉS

## Se doter d'une image qui parle

Un organisme est un gigantesque émetteur de signes qu'il faut coordonner afin de diffuser une image conforme à sa réalité et à ses objectifs de communication. Les avantages de diffuser une image cohérente sont nombreux. De prime abord, diffuser une image cohérente permet à l'organisme de se positionner par rapport aux autres organismes de la communauté. Dans cet esprit, une bonne politique d'image permet à l'organisme de démontrer qu'il existe et de s'attribuer une identité que le public sera en mesure de reconnaître. Ainsi, une image de qualité assure une forte valeur ajoutée à l'organisme.

### Comment créer une image de l'organisme

- L'image de l'organisme est constituée principalement de deux éléments : le nom de l'organisme et son logo.
- Le nom de l'organisme doit bien exprimer sa raison d'être et présenter une image positive de sa mission.
- Le logo est la représentation visuelle des valeurs fondamentales de l'organisme. Une image efficace permet de créer des liens solides et durables avec les clients (dans notre cas, les personnes apprenantes), les fournisseurs, les partenaires et les employés.

### Quelques-uns de nos organismes ont choisi de repenser l'image de leur organisme.



**Le centre de formation du Nipissing, North Bay**  
(anciennement Le Centre d'alphabétisation ALEC du Nipissing)



**Centre de formation LCAML, Kirkland Lake**  
(anciennement La Clé à Mots-Lettres)



**Centre d'éducation et de formation pour adultes (CÉFA), Sault Ste-Marie**  
(anciennement Le Coin des Mots)



**Centre de formation pour adultes de Greenstone, Geraldton**  
(anciennement Le Centre d'alphabétisation Alpha Nord-Ouest)



**Centre de formation Cochrane-Iroquois Falls, Cochrane**  
(anciennement Centre Alpha Au pied de la lettre)

Pour en savoir plus sur l'image d'une entreprise ou d'un organisme, consultez les sites Web suivants :

<http://www.avionrouge.com/site/en/departs/image-corporative-et-de-marque.html>

[http://theses.uqac.ca/resume\\_these.php?idnotice=1529536](http://theses.uqac.ca/resume_these.php?idnotice=1529536)

## Le cadre du CLAO

Depuis trois ans, l'Ontario travaille à la création d'un outil qui présente des critères communs autour desquels se construira l'apprentissage des personnes apprenantes. Il s'agit du cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO). Il a été conçu pour servir de guide pour l'élaboration de la programmation et de l'évaluation des personnes apprenantes.

Le cadre du CLAO comprend six grandes compétences :

- Rechercher et utiliser l'information;
- Communiquer des idées et de l'information;
- Comprendre et utiliser des nombres;
- Utiliser la technologie numérique;
- Gérer l'apprentissage;
- S'engager avec les autres.

Les grandes compétences n'ont de sens que lorsqu'elles sont en lien avec les buts des personnes apprenantes et qu'elles leur permettent de travailler plusieurs savoirs pour accomplir des tâches authentiques.

Chaque grande compétence comprend des indicateurs en lien avec trois niveaux de complexité, lesquels sont mesurés selon la capacité des personnes apprenantes à réaliser avec succès des tâches authentiques et significatives pour elles.

Qu'est-ce que cela veut dire pour les formateurs et les formatrices? En quoi le cadre du CLAO modifie-t-il la façon d'enseigner et d'apprendre? Le cadre peut aider les formateurs et les formatrices à offrir un service uniforme et de qualité aux personnes apprenantes. C'est une référence qui permet, par exemple, de sélectionner des tâches que les personnes apprenantes doivent accomplir pour atteindre leur but. Le cadre du CLAO permet également de sélectionner des tâches qui sont particulières aux francophones en situation minoritaire.

### Ce qu'il faut savoir concernant les niveaux

Les formateurs et les formatrices auront tendance à utiliser d'anciens référents concernant les niveaux. Il faut utiliser un tout nouveau paradigme. Désormais, les personnes apprenantes elles-mêmes ne pourront plus être classées par niveau. Il faudra plutôt parler du niveau de complexité selon les compétences évaluées. Par exemple, on ne pourra plus dire que Paul est un apprenant de niveau 1. Il faudra dire que Paul peut accomplir des tâches de niveau 1 associées à la compétence « Rechercher et utiliser l'information ». Paul peut accomplir des tâches de niveau 3 associées à la compétence « Comprendre et utiliser des nombres ».

Une bonne façon de faire le transfert est de réfléchir à ses propres compétences. Sans utiliser d'outils d'évaluation comme tels, les formateurs et les formatrices devraient faire une évaluation de leurs propres compétences en se basant sur les six grandes compétences du cadre du CLAO. Ils remarqueront qu'ils ne peuvent pas accomplir des tâches aux mêmes niveaux de complexité dans toutes les compétences.

Pour en savoir plus sur le cadre du CLAO, consultez le site Web suivant : [www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/oalcf/index.html](http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/oalcf/index.html)

## Sondage sur le cadre du CLAO



Le Centre AlphaPlus s'occupe d'un projet visant à obtenir la rétroaction des organismes de prestation de services d'AFB sur les outils et les ressources à l'appui du nouveau cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO) publié sur le site Web Espace Partenaires Emploi Ontario

<http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/oalcf/index.html> en avril 2011.

Le projet Rétroaction en ligne sur le cadre du CLAO comprend deux sondages. Le premier recueillera de la rétroaction sur les documents du cadre du CLAO publiés lors de la diffusion initiale, et le second, prévu pour février 2012, recueillera de la rétroaction sur les récents documents publiés à l'automne 2011.

Le premier sondage sera accessible en ligne du 26 octobre 2011 au 2 décembre 2011.

La participation au sondage est anonyme et volontaire.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce sondage. C'est une bonne occasion pour tous ceux et celles qui ont commencé à explorer les outils du cadre du CLAO de faire connaître leur point de vue!

<http://alphaplus.ca/clao>

### DES LIENS INTÉRESSANTS...

**Emploi Ontario** : Pour en savoir davantage sur la transformation d'Emploi Ontario, visitez le site Web : <http://syllepsis.ca/fre/eopg/eotransformation>

**Guide des technologies et outils efficaces pour le perfectionnement et la formation en ligne du personnel** : Ce guide est présenté par Community Literacy of Ontario (CLO) et est disponible au [www.nald.ca/clo/ressource/guide\\_des\\_technologies\\_et\\_des\\_outils.pdf](http://www.nald.ca/clo/ressource/guide_des_technologies_et_des_outils.pdf)

# U n peu d'histoire

## Le Grand Dérangement - La déportation des Acadiens

### Introduction

La déportation des Acadiens constitue un évènement dramatique et marquant dans l'histoire canadienne, car elle a bouleversé la vie d'une communauté établie depuis 150 ans dans des régions du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard nommée l'Acadie.

Les habitants, bien que d'origine française, ont développé, au cours des années, leur propre identité, différente de celle des Français et de celle des habitants de la Nouvelle-France.

Leurs coutumes et leurs traditions faisaient d'eux une société distincte.

### Un évènement déterminant

En 1713, l'Acadie a été cédée à la Grande-Bretagne par le traité d'Utrecht. Ce traité obligeait les Acadiens à quitter le territoire dans un délai d'un an. Toute personne qui voulait rester devait devenir un sujet britannique et devait prêter allégeance à la Reine. La majorité des Acadiens ont refusé et ont proposé le compromis de rester neutre. Les Anglais ont accepté parce que si les Acadiens quittaient l'Acadie, la colonie resterait sans agriculture. Cette situation a duré pendant trente ans.

En 1749, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Edward Cornwallis, a exigé que les Acadiens prêtent le serment d'allégeance. Certaines personnes ont quitté leur village, de leur propre gré, pour s'installer sur des territoires français dont la Louisiane où ils sont encore nommés Cadiens. Plusieurs se sont réfugiés dans la forêt. D'autres ont refusé de prêter allégeance et de partir. Devant un tel refus, le gouverneur Cornwallis a donné l'ordre de déportation. Les Acadiens ont été expulsés de leur foyer et des terres fertiles qu'ils avaient cultivées. Pendant plusieurs mois, une grande partie de la population acadienne a été rassemblée et déportée par bateaux. Environ 6 500 d'entre eux ont été éparpillés dans différentes colonies anglaises, du Massachusetts jusqu'à la Géorgie.

La déportation s'est poursuivie jusqu'en 1763 quand le traité de Paris a été signé. Les Acadiens ont alors pu revenir en Nouvelle-Écosse à la condition de prêter le serment d'allégeance. Ils n'ont toutefois pas pu reprendre leurs terres, car elles étaient occupées par des colons de la Nouvelle-Angleterre. Les Acadiens ont donc dû s'installer ailleurs et recréer leur pays où leurs valeurs seraient préservées sans interférence de l'extérieur. La plupart se sont installés au Nouveau-Brunswick.

### Les Acadiens d'aujourd'hui

Heureusement, la communauté acadienne est encore forte d'une identité qui lui est propre. En effet, on trouve, encore aujourd'hui, des Acadiens au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

**Source :** SYLVESTRE, Chantal, *Le Grand Dérangement - La déportation des Acadiens*, Résumé du texte présenté dans le cadre d'un cours d'histoire du Canada à l'Université d'Ottawa, 2011.

## Histoire à succès



Dillon Laberge et Jeannine Laberge, âgés respectivement de 72 ans et 68 ans, sont deux apprenants du centre de formation du Collège Boréal à Sturgeon Falls. Je me souviens encore de la première journée

qu'ils se sont présentés au programme ACE pour le cours d'informatique de base. Ces deux personnes ne savaient pas grand-chose en ce qui a trait au fonctionnement d'un ordinateur. Aujourd'hui, grâce à leur patience et leur dévouement, Dillon et Jeannine ont non seulement complété le cours en ayant obtenu leur certificat de réussite, ils continuent toujours à se présenter au programme pour améliorer leurs compétences dans ce domaine. Je me sens honoré d'avoir le privilège de contribuer à la formation de ces deux personnes. Ils sont un exemple pour plus d'un. Ils nous démontrent très bien qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre; il suffit d'avoir la volonté. C'est tellement facile de travailler avec eux. La gentillesse et le respect avec lesquels ils me parlent me font beaucoup grandir en tant que formateur et gestionnaire du programme ACE.

Rommel Lavigueur, Collège Boréal au Nipissing

## La FCAF change de nom



C'est sous l'appellation de Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) que les activités de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) se poursuivront.

Date du lancement officiel :  
le 22 novembre 2011

Téléphone: 613 749-5333  
Télécopieur: 613 749-2252  
Sans frais : 1 888 906-5666  
Site Web : [www.resdac.net](http://www.resdac.net)

## Note sur les résultats de l'OQRE

Office de la qualité et  
de la responsabilité  
en éducation



L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a publié les résultats des tests d'écriture, de lecture et de mathématiques des élèves de la 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année et du test provincial de compétences linguistiques des élèves de la 10<sup>e</sup> année pour l'année 2010-2011.

Depuis 5 ans, les résultats des élèves de la 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sont supérieurs à la moyenne provinciale dans les trois matières. Cette tendance se maintient parce que les écoles ont mis en place des stratégies efficaces de suivi des élèves.

Par exemple, en lecture, le pourcentage de réussite des élèves de la 3<sup>e</sup> année a augmenté de 54 % en 2006-2007 à 71 % en 2010-2011. En ce qui concerne les élèves de la 6<sup>e</sup> année, le pourcentage est passé de 68 % à 82 % pour la même matière.

Par contre, les résultats des élèves de 9<sup>e</sup> année en mathématiques laissent à désirer. En mathématiques théoriques, le pourcentage est demeuré le même. En mathématiques appliquées, le pourcentage est passé de 33 % en 2006-2007 à 37 % en 2010-2011. Un plan de redressement a été mis en place pour appuyer les élèves de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> année.

En ce qui a trait au test provincial de compétences linguistiques des élèves de la 10<sup>e</sup> année, 86 % des élèves ont réussi cette année comparativement à 83 % en 2006-2007.

Les élèves qui réussissent bien aux tests provinciaux à l'élémentaire réussissent bien aux tests provinciaux au secondaire. L'inverse est vrai aussi. Il est donc important d'offrir des ressources pour aider les enfants en difficulté, et ce, dès la 3<sup>e</sup> année.

Source : [www.oqre.on.ca/results/?Lang=F](http://www.oqre.on.ca/results/?Lang=F)

## Rapport 2010-2011 du Commissariat aux services en français

### Un engagement partagé

Dans le présent article, nous allons faire état de certains aspects issus du rapport annuel 2010-2011 du Commissariat aux services en français, un rapport dont est responsable le commissaire M<sup>e</sup> François Boileau.

### Réseaux locaux d'intégration des services de santé

Le nombre de Réseaux locaux d'intégration des services de santé augmente chaque année. Ainsi, tous les francophones de la province ont désormais le droit de participer directement aux décisions qui sont prises par le Réseau. Il convient à tous les francophones de l'Ontario de s'engager à participer au processus décisionnel de cette entité qui joue un rôle

important dans la planification des services de santé dans les communautés. De son côté, le commissaire doit surveiller de près ce dossier pour s'assurer que les besoins et les préoccupations identifiés par la communauté en matière de soins de santé seront dorénavant entendus.

### ServiceOntario

ServiceOntario propose un guichet unique par l'entremise duquel les Ontariens et les Ontariennes peuvent obtenir un large éventail de services. Comme le nombre de services est élevé, le ministère des Services gouvernementaux confie la prestation de certains services à des fournisseurs de services privés. Ce choix comporte des risques en matière de services en français. En dépit de leur contrat avec le ministère, les fournisseurs de services privés ignorent les obligations que leur impose la *Loi sur les services en français*, dont celle d'assurer une offre active de services en français dans les régions désignées. Il faut comprendre qu'il y a une différence entre être capable d'offrir des services bilingues et l'offre active de ces services. En cas de manquement à leur obligation, les fournisseurs privés ne subissent aucune conséquence. C'est pour colmater cette faille que le commissaire a insisté sur la nécessité de régler la prestation de services en français. Les obligations juridiques devraient être les mêmes. La nouvelle loi est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Le seul bémol à cette loi est la période de grâce de trois ans. Entre temps, le commissaire encourage les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes à insister pour obtenir les services en français et à loger une plainte à son bureau si les services ne sont pas rendus.

### Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants

Au printemps 2010, le gouvernement de l'Ontario adoptait la *Loi de 2010 modifiant des lois en ce qui concerne l'apprentissage des jeunes enfants à temps plein*. Cette loi prévoyait la prise en charge complète des écoles des enfants de 4 et 5 ans. L'adoption de cette loi s'est faite rapidement. En conséquence, certaines considérations ont été oubliées dont le fait que les francophones disposaient depuis longtemps d'un service de garderie de la petite enfance dans les écoles reposant sur un partenariat avec les garderies. Cette loi risquait d'avoir un impact sur des associations fructueuses entre les conseils scolaires et les fournisseurs de services de garde. Heureusement, le gouvernement a été réceptif aux préoccupations exprimées et s'est engagé à améliorer la loi. Il reste à influencer les éléments de la loi qui permettront une plus grande flexibilité dans les communautés.

Source : Commissariat aux services en français, *Un engagement partagé Rapport annuel 2010-2011*, Gouvernement du Canada, Ottawa, 2011, 59 p.



# Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française



## Mise en contexte

L'Ontario s'est doté d'un nouvel outil pour favoriser et prioriser l'épanouissement des francophones. Il s'agit de la politique d'aménagement linguistique (PAL) de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française. Cette politique est le prolongement de la mise en œuvre de la

PAL adoptée en 2004 pour l'éducation en langue française aux paliers élémentaire et secondaire. Elle a été élaborée pour que le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et ses partenaires puissent répondre de façon stratégique aux besoins actuels et futurs de la province en matière de prestation de programmes d'enseignement en langue française et de services d'emploi en français.

## Objectifs de la politique

L'objectif premier de cette politique est de renforcer la pérennité de la culture francophone dans la province par l'établissement d'un espace francophone pluriel élargi. La culture se construit, pour une bonne part, sur la langue d'où l'importance de promouvoir la langue française et d'étendre son usage et sa connaissance par des stratégies bien ciblées. Le second objectif de cette politique est d'améliorer les possibilités économiques et d'emploi offertes aux Ontariens et Ontariennes. Les compétences linguistiques et culturelles prennent de plus en plus de valeur sur le marché mondial concurrentiel d'aujourd'hui.

Reconnaissant l'importance des deux langues officielles en enseignement et en emploi, la politique favorisera la création des conditions d'enseignement, d'apprentissage et d'accès à des services d'emploi en français tout en soutenant l'apprentissage de l'anglais et éventuellement d'autres langues. Sa mise en œuvre se traduira par l'amélioration conjointe du soutien à l'apprentissage et au perfectionnement du français et de l'anglais pour permettre à tous d'acquérir une connaissance approfondie et sûre de ces deux langues, voire une troisième langue.

## Indicateurs de rendement

La politique énumère des indicateurs de rendement qui seront utilisés pour évaluer les fournisseurs de services. Certains des indicateurs concernent plus les fournisseurs de services d'alphabétisation et de formation de base :

- la disponibilité et la visibilité du service en soi;
- l'état des lieux de prestation;
- les bonnes relations avec les partenaires de la communauté que l'organisme sert afin d'assurer la planification et la coordination des services.

Les éléments essentiels de cette politique et les indicateurs de performance feront partie intégrante du contrat de service des fournisseurs de services d'alphabétisation, de formation de base et d'emploi.

La PAL de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française est disponible en français et en anglais aux adresses :

[http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PAL\\_Fre\\_Web.pdf](http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PAL_Fre_Web.pdf)  
[http://www.tcu.gov.on.ca/pepg/publications/PAL\\_Eng\\_Web.pdf](http://www.tcu.gov.on.ca/pepg/publications/PAL_Eng_Web.pdf)

## Êtes-vous prêts?

- La loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario a été approuvée par le gouvernement de l'Ontario en juin 2005.
- Depuis, la province, en étroite collaboration avec les secteurs privés et publics et les organismes à but non lucratif, dont ceux offrant des services aux personnes handicapées, a commencé à élaborer des normes d'accessibilité obligatoires pour éliminer les obstacles dans cinq grands secteurs clés : le service à la clientèle, l'information et les communications, le milieu bâti, l'emploi et le transport.
- La mise en œuvre des normes se fera graduellement.
- Les premières normes pour notre secteur entrent en vigueur en janvier 2012. Êtes-vous prêts?
- Pour en savoir plus, consultez le site web du Phénix au [www.handicaps.ca](http://www.handicaps.ca) et cliquez sur l'icône à droite qui mène à plus d'informations sur la loi et les normes.

## Les Franco-Ontariens ont fêté...



## Le 25 septembre est le jour du drapeau franco-ontarien

- À **Hearst**, il y a eu un Gala de la francophonie qui honorait René Fontaine suivi d'un spectacle d'En Bref (un groupe de Sudbury mettant en vedette Yves Doyon).
- À **Toronto**, la Tour CN brillait des couleurs de notre drapeau, le vert et le blanc, grâce à l'initiative d'une quinzaine d'organismes francophones de Toronto.
- À **North Bay**, les élèves ont fait un défilé avec le drapeau franco-ontarien au centre-ville.
- À **Ottawa**, La Cité collégiale a souligné la journée en rassemblant le personnel, les étudiants et les étudiantes près du Monument de la francophonie en compagnie de Véronique DiCaire, la porte-parole de LCC. Ils ont exposé une mosaïque des drapeaux de la francophonie canadienne et ont assisté à la levée du drapeau.
- À **Hamilton**, l'ACFO, en partenariat avec les organismes francophones, a organisé une fête ayant comme invités Daniel Cayan, Sous-ministre adjointe de l'OAF, Monseigneur Douglas Crosby, Évêque de Hamilton et François Boileau, Commissaire aux services en français. Me Ryan Paquette, un grand pionnier francophone de Hamilton a fait une allocution.
- À **Timmins**, il y a eu la levée du drapeau franco avec l'assistance de plusieurs élèves des écoles de langue française catholiques et publiques. La chorale des aînés a chanté et il y a eu quelques discours. Tous les ans, c'est de plus en plus grand comme événement.
- À **Sudbury**, l'ESC Champlain à Chelmsford a organisé un « Tintamarre ». La journée a commencé par un rassemblement et une marche/parade dans la rue. Tous affichaient les couleurs de la francophonie. L'activité s'est terminée par un dîner BBQ et des présentations musicales.
- À **Chapleau**, FormationPLUS a organisé une activité avec l'école secondaire sous le concept de « Fort Boyard ». Dix stations et défis attendaient les étudiants et les étudiantes. L'activité a duré deux heures. En après-midi, il y a eu la levée du drapeau.

## Du nouveau personnel au Centre FORA



Centre FORA

Grâce aux subventions accordées par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, le Centre FORA a le plaisir d'accueillir trois nouvelles employées qui travailleront au développement de matériel andragogique. Cette équipe talentueuse est formée de Natalie Poulin-Lehoux, Sylvie Rodrigue et Sophie Lemieux.



Natalie Poulin-Lehoux détient une maîtrise en éducation et un baccalauréat en mathématiques et en éducation. Elle se spécialise dans l'utilisation des tableaux interactifs blancs ou SmartBoard, la création de sites Web et la programmation technique. Natalie a aussi été conseillère pédagogique en curriculum aux paliers élémentaire et secondaire.



Sylvie Rodrigue détient un baccalauréat et une maîtrise en traduction et fait de l'interprétation. Elle possède de solides connaissances informatiques et a participé à l'élaboration et à la prestation d'un cours universitaire en ligne. Sylvie a aussi donné de la formation en langue seconde. Elle est l'auteure de l'adaptation en version simplifiée de *Jacques Demers : En toutes lettres* pour le compte du Centre FORA et a publié une nouvelle dans *Virages*.



Sophie Lemieux détient un baccalauréat spécialisé en éducation, un baccalauréat en psychologie ainsi qu'une qualification additionnelle en enfance en difficulté. Elle possède sept ans d'expérience dans l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire auxquels s'ajoutent plus de six ans d'expérience dans l'enseignement au niveau postsecondaire et l'enseignement en ligne. Elle a élaboré et préparé plusieurs cours et a des connaissances approfondies en informatique.

Bienvenue à cette équipe de tonnerre!

*Yolande Clément*

Directrice générale

## Le français, la langue officielle

Le texte qui suit est tiré du livre *Je parle français : un portrait de la francophonie canadienne*, qui présente la francophonie canadienne dans toute sa richesse et sa diversité. Ce livre a été présenté par le gouvernement du Canada au Sommet de la francophonie, à Moncton en 1999 et est encore très actuel.

« Le français, partie intégrante de l'identité canadienne.

Le français appartient au Canada comme l'arbre tient au sol : par ses racines.

Des racines que des hommes et des femmes de cœur et d'ambition ont plantées en terre d'Acadie et dans le roc du cap Diamant et qu'ils ont transplantées par la suite jusqu'au-delà des Rocheuses et des plaines du Grand Nord.

Certains avaient déjà de profondes racines dans le Nouveau Monde, et d'autres allaient venir de partout s'y établir.

Ensemble, ils ont commencé à bâtir un pays où deux grandes familles linguistiques apprendraient à faire preuve d'ouverture et de compromis, à respecter ceux et celles qui y étaient déjà implantés et à faire une place juste et équitable aux nouveaux arrivants.

Fiers de l'héritage de leurs ancêtres, les francophones de ce pays ont parlé, écrit, chanté et célébré leur langue avec détermination. Ils l'ont enseignée à leurs enfants pour qu'ils perpétuent cet amour de la langue française. Vivre en français sur un continent aussi vaste pose des défis de tous les instants. Pourtant, depuis 400 ans, les francophones n'ont de cesse d'étendre le rayonnement de cette langue et de cette culture qui s'inscrivent dans leur manière d'être et de percevoir le monde.

Leur volonté d'enraciner le français en terre d'Amérique a contribué à la création d'un modèle de diversité unique au monde : un pays riche de ses deux langues officielles, de deux grandes cultures auxquelles se sont greffées de centaines d'autres. Chacun et chacune peut conserver ce qui le distingue, tout en unissant ses forces, sa vigueur et sa créativité à celles des autres pour constituer un pays à la mesure de nos rêves et de nos aspirations. »

**Source :** Patrimoine canadien, *Je parle français : un portrait de la francophonie canadienne*, Ministère des travaux publics et des services gouvernementaux, Ottawa, 1999, 107 p.



# RRESSOURCES

Pour les formateurs  
et les formatrices

## La BD a-t-elle sa place en formation des adultes?

Plusieurs enseignants et enseignantes, formateurs et formatrices considèrent la bande dessinée comme du matériel de lecture inférieur. Pourtant, la plupart du temps, un faible lecteur peut comprendre d'un coup d'œil ce qu'est le sujet de la BD grâce au visuel, ce qui n'est pas le cas d'un roman, par exemple. Puisque la BD contient moins de textes, le lecteur peut plus facilement la lire en entier et avoir la satisfaction d'avoir complété la lecture d'un livre. Mais avant, il faut, bien entendu, initier le lecteur aux codes spécifiques de la BD.

### Les nombreuses possibilités de la BD

La BD ouvre la porte à de nombreuses possibilités d'exploitation : analyse d'images, recherche d'indices, étude des procédés narratifs (chronologie), étude d'éléments linguistiques (onomatopées, dialogues, ponctuation). Elle permet aussi de faire des liens avec d'autres domaines tels que l'histoire et la géographie.

Tentez l'expérience. On apprend à lire en lisant. Si les personnes apprenantes accrochent à la lecture de bandes dessinées, tant mieux.

**Source** : Lire et Écrire Communauté française - Bruxelles (N° 179, Juin 2011). *Journal de l'alpha*.



## Passeport- compétences de l'Ontario (PCO)

Vous cherchez des outils en lien avec le cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario? Le Passeport-compétences de l'Ontario peut servir de source d'information et d'outils importants pour les formateurs et les formatrices.

Le PCO a été conçu par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Il présente une description claire des compétences essentielles et des habitudes de travail importantes pour travailler, apprendre et vivre selon les compétences essentielles décrites par Ressources humaines et développement des compétences Canada.

Les compétences essentielles sont utilisées dans toutes les professions et sont transférables du lieu de formation au monde du travail, d'une profession à l'autre et d'un secteur à l'autre. Elles sont nécessaires pour poursuivre des études et réussir à composer avec les exigences de la vie d'aujourd'hui.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site de Passeport-compétences de l'Ontario à l'adresse suivante : [www.skills.edu.gov.on.ca/OSPWeb/jsp/fr/introduction.jsp](http://www.skills.edu.gov.on.ca/OSPWeb/jsp/fr/introduction.jsp)



Visitez la ZONE

La ZONE compétences est un endroit où vous pouvez, tout en vous amusant, en apprendre davantage sur le **Passeport-compétences de l'Ontario**. Consultez la ZONE compétences à l'adresse suivante : [www.zonecompetences.ca/](http://www.zonecompetences.ca/)

## Infographies au service de la formation des adultes

Écouter et voir pour apprendre. C'est ce que fournissent les infographies de quelques secondes que vous pouvez trouver sur le site Web [www.rsr.ch/#/info/infographies/](http://www.rsr.ch/#/info/infographies/).

Les sujets sont d'actualité et touchent autant la vie politique, qu'économique et les champs d'intérêts des humains. Le fait de pouvoir réécouter une capsule plusieurs fois pallie le débit rapide de la narratrice.

Voici deux exemples :

Le sida : Cette infographie pourrait donner l'occasion aux personnes apprenantes de calculer des pourcentages à partir des informations visuelles fournies.

La croissance démographique : Cette infographie présente le nombre d'habitants des pays les plus peuplés du monde. On présente donc des chiffres dans les millions et les milliards. C'est une belle occasion de présenter ces chiffres dans une situation réelle.

## Une nouvelle plateforme d'échange pour les formateurs et les formatrices



Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC), en partenariat avec la COFA, a créé une plateforme d'échange pour les formateurs et les formatrices en éducation et en formation des adultes du Canada. À titre de membres de ce Réseau, les formateurs

et les formatrices pourront :

- obtenir des informations et en fournir;
- se familiariser avec des ressources et en proposer;
- poser des questions et apporter des réponses aux questions des autres membres;
- participer à des séances de formation;
- se joindre à un forum de discussion.

Pour s'inscrire, il suffit de visiter le site Web du RESDAC à [www.resdac.net](http://www.resdac.net), de cliquer sur l'icône « Réseau » et de suivre les informations fournies pour compléter l'inscription.

## Pour les gestionnaires

### La gestion des ressources humaines

Le personnel d'un organisme constitue le capital social et intellectuel d'un organisme. La gestion des ressources humaines est donc très importante. Il convient de mettre en place un ensemble de pratiques ayant pour objectif de mobiliser et de développer le personnel pour une plus grande performance de ce dernier.

L'organisme doit intégrer dans sa pratique administrative la notion d'équipe qui se traduit par les éléments suivants :

- **La communication et la transparence** : Il est essentiel que les membres du personnel aient les informations nécessaires pour l'accomplissement de leurs tâches et aient une idée précise de l'évolution et des objectifs de l'organisme lui-même, et de son environnement.
- **La planification et le contrôle de l'avancement des tâches** : L'optimisation de l'organisme repose sur l'affectation des tâches aux personnes qui sont les plus compétentes pour s'en acquitter. Ainsi, l'efficacité est assurée.
- **L'administration du personnel** : Il s'agit, entre autres, de sécuriser les membres du personnel en assurant le paiement des salaires à temps, en suivant la gestion des présences et des absences et des heures supplémentaires, en planifiant les congés annuels et en organisant les remplacements.

L'organisme doit également faire valoir la notion de responsabilité dans la réussite de l'organisme par les éléments suivants :

- **La responsabilité individuelle** : Chaque membre du personnel doit savoir que son rôle dans l'organisme est important. De cette reconnaissance émerge le désir d'excéder les exigences du poste, d'être créatif et diligent.
- **La responsabilité collective** : Chaque membre du personnel doit savoir que sa contribution à l'organisme fait partie d'un tout. Pour y arriver, il convient, entre autres, de l'inviter à participer à la planification stratégique de l'organisme, à la planification des activités d'envergure et à donner son opinion sur les moyens d'améliorer les résultats de l'organisme. La tenue régulière de réunions d'équipe favorise les échanges sur les projets et les activités en cours et à venir, la création de possibilités de collaboration entre les membres du personnel et un sentiment d'appartenance plus fort.

Pour en savoir plus sur la gestion des ressources humaines, consultez les sites suivants :

[www.technocompetences.qc.ca/gestionrh/publications/guide\\_rh](http://www.technocompetences.qc.ca/gestionrh/publications/guide_rh)  
[www.culturalhrc.ca/hrtools/pdfs/CHRC\\_Overview\\_FR.pdf](http://www.culturalhrc.ca/hrtools/pdfs/CHRC_Overview_FR.pdf)

## Pour les membres du conseil d'administration

### Le rôle du président ou de la présidente du c.a.



Le président ou la présidente du Conseil d'administration est à la fois le leader du c.a. et le lien continu entre le c.a. et la direction générale. En plus, il est le seul administrateur à posséder un mandat d'agir entre les réunions du c.a., car il a reçu la délégation nécessaire pour veiller aux intérêts du c.a. entre les réunions.

Le président ou la présidente du c.a. est une personne qui est appelée à exercer une grande influence à la fois sur le fonctionnement du c.a. et sur l'ensemble de l'organisme. Il est de surcroît responsable de faire en sorte que le c.a. devienne une valeur ajoutée à l'organisme. Enfin, le président ou la présidente du c.a. est responsable de l'intégrité et de la performance générale du c.a.

Durant les réunions du c.a., le président ou la présidente :

1. préside les réunions du Conseil d'administration;
2. accorde le droit de parole et permet à chacun de s'exprimer;
3. établit le décorum et s'assure qu'il est maintenu;
4. gère bien le temps de la réunion;
5. favorise l'écoute;
6. pose des questions pour faire ressortir les angles oubliés ou ignorés;
7. s'assure que tous les points de vue et les angles ont été portés à l'attention du c.a. et ont été analysés;
8. s'assure que la discussion reste centrée sur l'objet en cause;
9. suit et fait respecter les règles de procédures en réunion;
10. fait des synthèses de la discussion pour favoriser l'évolution des délibérations et pour arriver à une conclusion;
11. dissocie les idées des individus; évite la personnalisation des discussions;
12. s'assure que le c.a. prend les décisions requises pour le bon fonctionnement de l'organisation;
13. s'assure que les administrateurs et les administratrices se respectent;
14. fait appel à des experts, lorsque nécessaire, pour obtenir des opinions extérieures et pour aider à la résolution de conflits, le cas échéant.

**Source** : Malenfant, Roméo (2006). *Guide pratique no 1 : Le président du Conseil d'administration*, Saint-Nicolas, Québec, Éditions D.P.R.M.

# 12<sup>e</sup> forum annuel

Un retour sur le



Sous le thème « Se préparer à la mise en oeuvre du cadre du CLAO », les directions générales et les formateurs et formatrices, membres de la COFA, étaient invités à participer à une formation sur le cadre du CLAO. Lors de cette formation, Célinie Russell et Donald Lurette ont présenté les six grandes compétences, ont accompagné le groupe dans un tour guidé du site Web du cadre et ont présenté quelques éléments clés pour aider les participants et les participantes à se familiariser avec le cadre. Cette formation se voulait une préparation importante aux deux jours de formation qui aura lieu d'ici la fin de 2011.



Le Centre FORA accueille les membres



## La formation sur la mise en oeuvre du cadre du CLAO



# de la COFA

## L'assemblée générale annuelle 2011



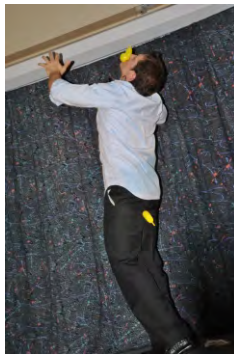
### Le conférencier

**Étienne Vendette** est le premier magicien québécois à combiner la magie et la motivation pour faire une prestation unique.

Depuis 2003, il utilise son expérience comme illusionniste international, magicien humoriste et entrepreneur pour rendre sa prestation hilarante et riche en contenu.

Visitez son site Web pour en connaître davantage.

[www.magiedusucces.com](http://www.magiedusucces.com)



La COFA remercie, encore une fois, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles ainsi que ses partenaires pour leur appui financier.

Le programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.





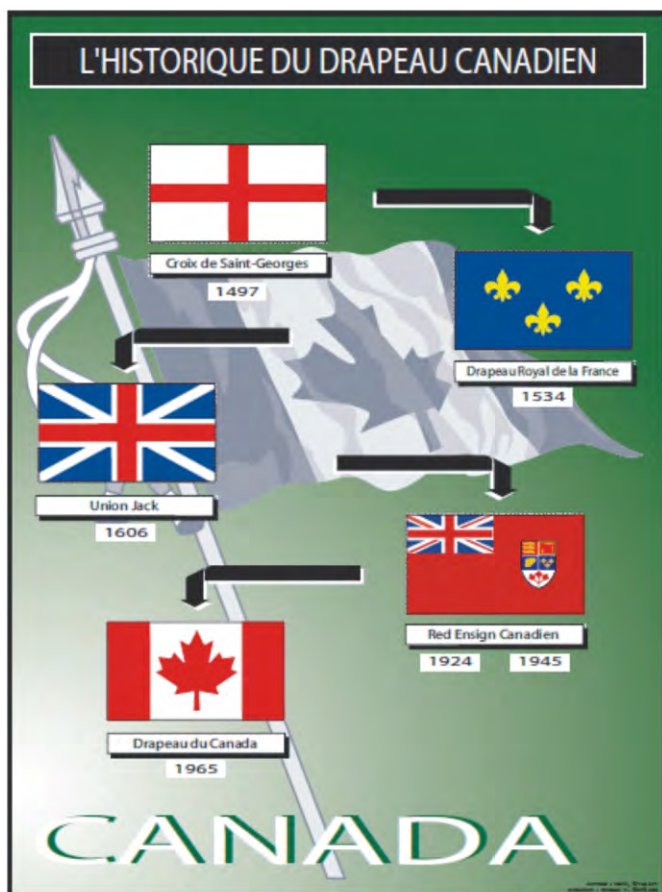
# La naissance du drapeau canadien

Au moment de la Confédération, le drapeau national du Canada était le drapeau de l'Union royale, ou Union Jack. Toutefois, Sir John A. Macdonald, le premier ministre du Canada, a déployé le Red Ensign afin d'en souligner son importance pour le Canada. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1945, le déploiement du Red Ensign canadien sur les édifices du gouvernement fédéral, au Canada et à l'étranger, est autorisé par décret.

En 1964, le premier ministre Lester B. Pearson fait de la création d'un nouveau drapeau canadien une priorité. Le député John Matheson est alors le conseiller principal du premier ministre Pearson et fervent partisan d'un nouveau drapeau. Le 15 juin 1964, le premier ministre présente sa proposition de drapeau à la Chambre des communes, suscitant ainsi un débat partagé. Après trois mois de discussion, la question du drapeau national est soumise à un comité spécial composé de représentants et de représentantes de tous les partis.

En octobre 1964, après avoir écarté des milliers d'esquisses, le Comité spécial sur le drapeau canadien n'en retient que trois : un dessin sur lequel apparaît trois feuilles d'érable entre deux bordures bleu ciel (surnommé Pearson Pennant, le fanion de Pearson), un drapeau orné d'une feuille d'érable rouge stylisée sur un carré blanc avec des bordures rouges, et un autre drapeau portant l'Union Jack et trois fleurs de lys.

Le 29 octobre 1964, le Comité recommande à la Chambre des communes d'adopter le drapeau unifolié rouge et blanc. Les discussions se poursuivent toutefois, et ce n'est que le 15 décembre 1964, à 2 h 15 du matin, que le nouveau drapeau national du Canada est adopté par un vote de 163 contre 78. Le Sénat l'approuve le 17 décembre 1964, et le 28 janvier 1965, le drapeau national du Canada est proclamé par Sa Majesté la reine Elizabeth II, et il entre en vigueur le 15 février 1965.



C'est le Dr George Stanley, doyen de la Faculté des lettres au Collège militaire royal de Kingston en Ontario, qui eut l'idée d'un drapeau rouge et blanc. Dr Stanley, qui admirait le drapeau du commandant du Collège (une main gantée tenant trois feuilles d'érable sur un fond rouge et blanc), a proposé à M. John Matheson un concept semblable, sauf qu'au centre du drapeau figurait une seule feuille d'érable. La combinaison rouge - blanc - rouge symbolise avec force l'histoire du Canada. Les deux bandes rouges signifient d'un océan à l'autre. La feuille d'érable représente les Canadiens et les Canadiennes. Le rouge et le blanc sont les couleurs nationales du Canada.

Source : Texte tiré du Quotidien *Le Droit*, 11 février 2011, page 15

## Saviez-vous...?

- 1 Chaque province et territoire du Canada possède son propre drapeau. Le symbole par excellence qui nous représente ici et à l'étranger est le drapeau national du Canada rouge et blanc.
- 2 La feuille d'érable est utilisée comme emblème du Canada depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a souvent permis aux Canadiens et aux Canadiennes d'être reconnus à l'étranger, comme lors de la première participation du Canada aux Jeux olympiques, en 1904.
- 3 Le rouge et le blanc ont été désignés comme couleurs officielles du Canada à la proclamation des armoiries royales du Canada par le roi George V, en 1921.
- 4 Les spécialistes des drapeaux mentionnent souvent le drapeau national du Canada comme l'un des plus beaux drapeaux du monde en raison de sa simplicité et du nombre limité de couleurs.



le service de  
formation à distance  
pour adultes de l'Ontario



Le service de F@D est  
maintenant en ligne!

Visitez le [www.sefad.ca](http://www.sefad.ca).

### La F@D, qu'est-ce que c'est?

La F@D offre des cours en ligne pour tous ceux et celles qui veulent améliorer leurs compétences en littératie. C'est une formation sans frontières!

Le service de formation à distance pour adultes de l'Ontario (F@D) offre à tout adulte franco-ontarien, qui a des besoins de formation en littératie et qui répond aux critères d'éligibilité du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) pour le programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB), la possibilité d'atteindre ses objectifs de formation en suivant une formation en ligne selon deux modèles : soit en partie en ligne et en partie en présentiel dans un centre de formation des adultes soit entièrement en ligne.

La F@D pour adultes de l'Ontario est un programme mis en œuvre par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA). La F@D est un complément aux services offerts par les membres de la COFA.

### Critères d'éligibilités

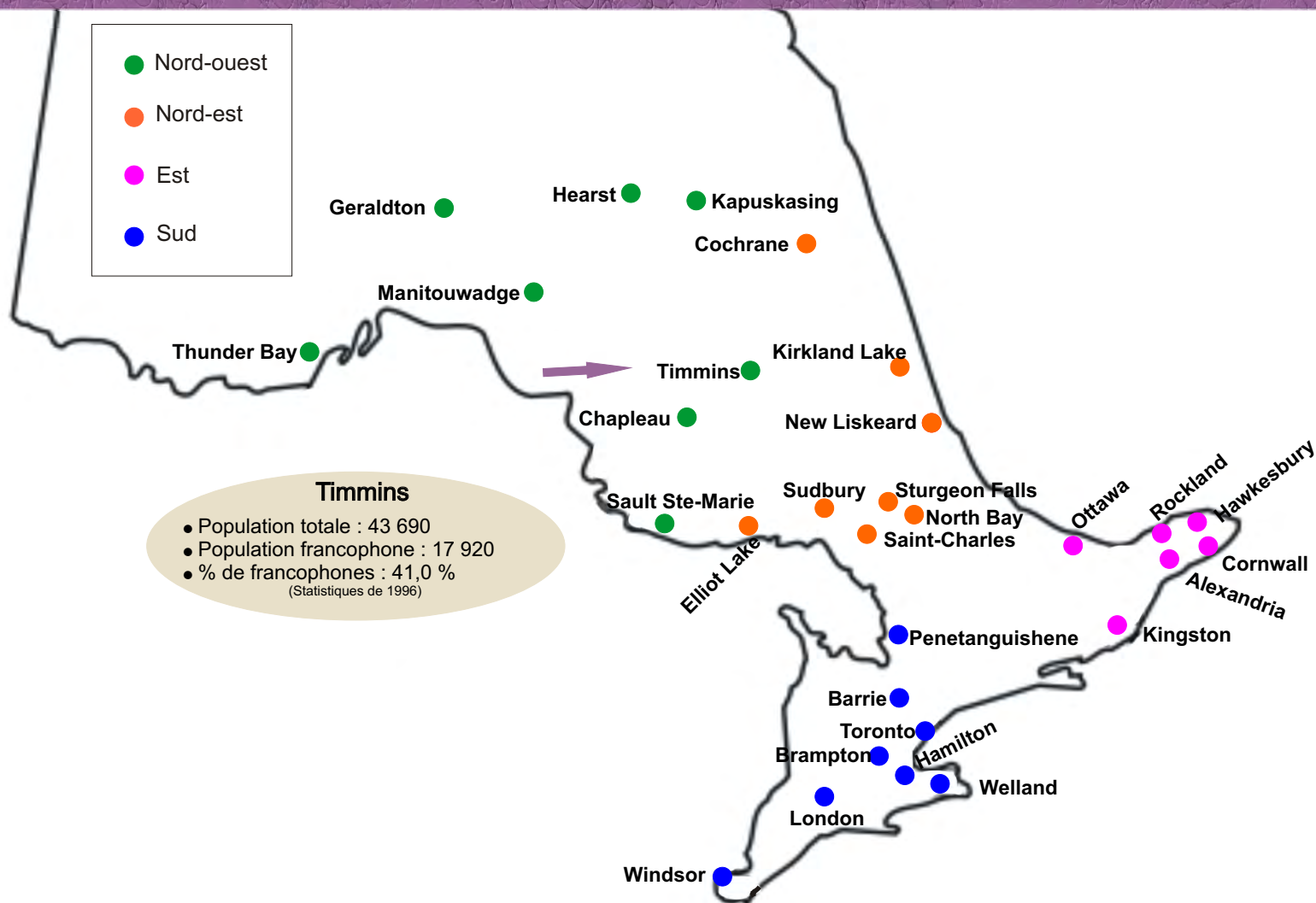
- Être âgé de 19 ans ou plus;
- Résider en Ontario;
- Parler le français;
- Vouloir améliorer ses compétences en lecture, en écriture, en calcul et en informatique;
- Être capable de démontrer du progrès dans son apprentissage;
- Avoir accès à un ordinateur et à Internet.

### Les cours

La F@D offre, depuis octobre 2011, deux cours : un sur le français par le thème de la nutrition et un sur l'employabilité (Je choisis mon métier). D'autres cours, touchant, entre autres, les compétences de français et de calcul seront offerts en janvier 2012. La F@D offre des cours de groupe en direct avec un formateur et des cours qui sont suivis individuellement aux heures qui conviennent aux personnes apprenantes, avec l'appui d'un mentor ou d'une mentore.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la F@D à [info@sefad.ca](mailto:info@sefad.ca).

# Centres de formation des adultes, membres de la Coalition ontarienne de formation des adultes



## LA CLEF - La croisée des lieux d'éducation et de formation Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Direction : Natalie Poitras  
896, promenade Riverside  
Timmins (Ontario) P4N 3W2  
705 267-1421  
Télécopieur : 705 360-1870  
[poitrasn@cscdgr.on.ca](mailto:poitrasn@cscdgr.on.ca)  
[www.cscdgr.on.ca/laclef](http://www.cscdgr.on.ca/laclef)

## CFAF - Centre de formation pour adultes francophones

Direction : Nicole Arcand  
45, rue Spruce Sud  
Timmins (Ontario) P4N 2M4  
705 267-3222  
Télécopieur : 705 267-3222  
[narcand@apprendrecfaf.ca](mailto:narcand@apprendrecfaf.ca)  
[www.bdaa.ca/cfaf](http://www.bdaa.ca/cfaf)